



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE  
8 JUILLET 2025 À COMPTER DE 19 H 30**

**PROJETS DE RÈGLEMENT  
RV-1441-093, RV-1442-011, RV-1443-003 ET RV-1447-033  
(clauses pénales)**

**AVIS PUBLIC** est donné à toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées aux projets de règlement modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage, le Règlement RV-1442 sur la construction, le Règlement RV-1443 sur le lotissement et le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

Lors d'une séance tenue le 3 juin 2025, le conseil municipal a adopté les Projets de règlement décrits dans cet avis. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ces projets de règlement feront l'objet d'une assemblée publique le mardi 8 juillet 2025 à compter de 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1<sup>er</sup> étage, à Boisbriand.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou tout autre membre du conseil qu'elle désignera, expliquera les Projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

**OBJET DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET TERRITOIRES CONCERNÉS**

**PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-093 MODIFIANT DIVERSES CLAUSES PÉNALES DU RÈGLEMENT RV-1441 SUR LE ZONAGE**

Le Projet de règlement RV-1441-093 a pour objet d'actualiser les dispositions ayant trait aux infractions et sanctions. De plus, une nouvelle section relative aux sanctions pour l'abattage d'arbre sans permis, ainsi qu'une section relative aux sanctions reliées à la sécurité des piscines, sont ajoutées. Le territoire visé par cette modification est constitué de l'ensemble du territoire de la municipalité. Le règlement ne comprend aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

**PROJET DE RÈGLEMENT RV-1442-011 MODIFIANT DIVERSES CLAUSES PÉNALES DU RÈGLEMENT RV-1442 SUR LA CONSTRUCTION**

Le Projet de règlement RV-1442-011 a pour objet d'actualiser les dispositions ayant trait aux infractions et sanctions. Le territoire visé par cette modification est constitué de l'ensemble du territoire de la municipalité. Le règlement ne comprend aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

**PROJET DE RÈGLEMENT RV-1443-003 MODIFIANT DIVERSES CLAUSES PÉNALES DU RÈGLEMENT RV-1443 SUR LE LOTISSEMENT**

Le Projet de règlement RV-1443-003 a pour objet d'actualiser les dispositions ayant trait aux infractions et sanctions. Le territoire visé par cette modification est constitué de l'ensemble du territoire de la municipalité. Le règlement ne comprend aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

## PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-033 MODIFIANT DIVERSES CLAUSES PÉNALES DU RÈGLEMENT RV-1447 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Le Projet de règlement RV-1447-033 a pour objet d'actualiser les dispositions ayant trait aux infractions et sanctions. Le territoire visé par cette modification est constitué de l'ensemble du territoire de la municipalité. Le règlement ne comprend aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

### **CONSULTATION DES PROJETS**

Les Projets de règlement décrits dans cet avis sont disponibles pour consultation au Greffe de la Ville de Boisbriand situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1<sup>er</sup> étage, bureau 120, Boisbriand, aux heures régulières de bureau. De plus, des informations supplémentaires sur les modifications proposées et sur la procédure entourant l'assemblée publique sont disponibles sur le site Internet de la Ville au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca).

Boisbriand, ce 19 juin 2025.

La greffière,  
Me ÉDYTH ARIANE LAVOIE, OMA  
2025.46